



**SOVIMO**  
Votre Agence de référence.



SOVIMO IMMOBILIER, 3 place de la liberté, 16500 CONFOLENS

TEL : 05.45.85.45.65 FAX : 05.45.85.45.63



contact@sovimo.com



www.immobiliersovimo.com

Siret N° 411 678 220 000 38, RC N° 411 678 220, APE 6831 Z, SARL au capital de 8 537 €

CPI 1601 2016 000 004 744

Garantie financière : 120 000 €

GALIAN - 89 rue la boétie - 75008 Paris.

Compte séquestre : Banque Caisse d'Epargne Poitou-Charentes

N° 13335 00401 08000109958 59

## HONORAIRES AGENCE TRANSACTION AU 1 ER SEPTEMBRE 2017

**La rémunération des personnes mandatées pour se livrer ou prêter leurs concours à l'entremise ou à la négociation d'une mise en location d'un logement, tel que défini aux articles 2 et 25-3, est à la charge exclusive du bailleur, à l'exception des honoraires liés aux prestations mentionnées aux deuxième et troisième alinéas du présent I.**

**Les honoraires des personnes mandatées pour effectuer la visite du preneur, constituer son dossier et rédiger un bail sont partagés entre le bailleur et preneur. Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année, dans des conditions définies par décret. Ces honoraires sont dues à la signature du bail.**

**Ces honoraires sont dues à compter de la réalisation de la prestation (extrait de l'Art. 5-1 de la loi 06.07.1989).**

**Le plafond portant sur les visites du preneur de constitution de dossier et de rédaction de bail est égal :**

- 1) Pour les logements situés en zone très tendue, à 12 euros par mètre carré de surface habitable ;**
- 2) Pour les logements situés en zone tendue, à 10 euros par mètre carré de surface habitable ;**
- 3) Pour les logements situés en dehors des zones tendues et très tendues, à 8 euros du mètre carré de surface habitable.**

**Les honoraires «agences» seront de 6% du loyer annuel + TVA à 20%.**

**Les honoraires «état des lieux» seront de 2€/m2 + tva à 20%.**

